

La grève générale des inscrits maritimes

La réunion du comité à Paris. — Un incident. Paris, 4 juin. — Le Comité de grève des inscrits a tenu, ce matin, à 9 heures 45, une réunion privée, rue Grange-Batelière.

Les délégués du Havre, rappelés par dépêche, n'assistèrent pas à cette réunion. Dès l'ouverture de la séance, M. Buscaillet, délégué de Bordeaux, a énergiquement protesté contre le télégramme adressé, hier, dans tous les ports et annonçant le vote, par le comité de grève, de la reprise du travail.

M. Buscaillet a ajouté que, devant une pareille décision, il ne pouvait rester plus longtemps à la réunion et, en signe de protestation, il a quitté la salle des séances, laissant, est-il dit, toute la responsabilité de la capitulation au comité de la grève.

Après son départ, les délégués ont consacré leur temps à l'élaboration d'un nouveau projet sur le taux des pensions.

La réunion a pris fin qu'à midi. Les délégués n'ont communiqué aucun procès verbal. Le secrétaire du comité national s'est borné à dire aux journalistes : Nous venons de nous mettre d'accord sur les amendements que nous voulons voir apporter au projet Thomson pour qu'il devienne acceptable.

Les délégués à la Chambre. Les délégués des inscrits maritimes se sont rendus cet après-midi à la Chambre, où ils ont été reçus par M. Le Bail, rapporteur de la commission de la marine. Ils ont remis les tarifs de pensions transactionnels qu'ils ont adoptés dans la réunion tenue ce matin.

En sortant de la Chambre, les délégués se sont réunis à nouveau rue Grange-Batelière. La plupart regagnent leur port ce soir.

Trois commandants de navires sont révoqués à raison de leur solidarité avec les équipages. Marseille, 4 juin. — Un incident très grave vient de se produire à la grève générale de l'Association fédérative des capitaines au long cours.

La Rochelle, 4 juin. — Des incidents se sont produits ce soir. Les inscrits maritimes ont barré l'entrée du port avec de gros cables d'acier et ont enlevé le pont de divers bateaux rentrant de la pêche. L'infanterie a été envoyée sur les quais. Des mesures très sévères ont été prises pour assurer la liberté du travail.

Saint-Nazaire, 4 juin. — Dans une réunion tenue par les inscrits maritimes à la Bourse du travail, ils déclarent en outre que c'est Allard qui a dû tirer le jeune Debroise. Quant à Allard, il reconnaît également avoir tiré et il croit avoir blessé le cocher de la fabrique et l'abbé Firmin.

Marseille, 4 juin. — Les inscrits maritimes ont tenu cette après-midi une réunion à la Bourse du travail, sous la présidence de M. Bonhomme, vice-président du comité national de défense des gens de mer.

Dieppe, 4 juin. — Dans la soirée, les inscrits ont demandé à envahir un cargo-bote anglais qui devait remplacer un cargo-bote français pour le transport des marchandises. Ils ont largué les amarres. Un bagarre s'est produite et la police a été très malmenée.

Bordeaux, 4 juin. — Un incident a tenu ce soir une réunion au cours de laquelle a été voté un ordre du jour décidant la continuation de la grève.

Dunkerque, 4 juin. — Un incident. Mardi après-midi, à quatre heures, 400 inscrits se sont rendus quai Freycinet devant le steamer « St-Pierre », de la société Denain et Anzin, afin de l'empêcher de partir. Une compagnie de 1100 soldats s'est présentée à l'entourer.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition. Sur quoi M. Vermon s'écria avec un geste de menace : Vous verrez si l'armée viendra.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition. Sur quoi M. Vermon s'écria avec un geste de menace : Vous verrez si l'armée viendra.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition. Sur quoi M. Vermon s'écria avec un geste de menace : Vous verrez si l'armée viendra.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition. Sur quoi M. Vermon s'écria avec un geste de menace : Vous verrez si l'armée viendra.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition. Sur quoi M. Vermon s'écria avec un geste de menace : Vous verrez si l'armée viendra.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition. Sur quoi M. Vermon s'écria avec un geste de menace : Vous verrez si l'armée viendra.

LE CONCOURS de Véhicules industriels Automobiles

Organisé par l'Automobile-Club de France avec l'appui de la guerre (20 MAI AU 10 JUIN). On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

LE CONCOURS de Véhicules industriels Automobiles

Organisé par l'Automobile-Club de France avec l'appui de la guerre (20 MAI AU 10 JUIN). On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

LE CONCOURS de Véhicules industriels Automobiles

Organisé par l'Automobile-Club de France avec l'appui de la guerre (20 MAI AU 10 JUIN). On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

Le passage dans la région. — La traversée de Roubaix-Tourcoing, l'arrivée à Lille. La liste des véhicules. La réception de l'Automobile Club de France.

On se rappelle le succès qu'obtint l'an dernier le concours de véhicules industriels automobiles organisé par l'Automobile-Club de France.

UN IMMENSE INCENDIE à Berck-sur-Mer

Deux hôtels et cinq chalets brulés. Les dégâts sont évalués à 500,000 francs. Un immense incendie a détruit dans la nuit de lundi à mardi à Berck-Plage, deux grands hôtels, l'Hôtel de la Plage, l'Hôtel de Londres et cinq chalets.

L'Hôtel de la Plage, propriété de M. Fichoux-Décroix, de Pont-de-Briques, qu'il a lui-même exploité durant quelques années, l'est actuellement par M. Deligny, directeur de l'Hôtel du Louvre, à Boulogne.

L'Hôtel de Londres appartient à Mme veuve Drapier. Enfin les chalets détruits des plus somptueux, sont le chalet Saint-Thomas, à M. Fontaine; les chalets Mathilde 1, 2 et 3 à M. Cordier-Vivot; et enfin le chalet Mon Plaisir à M. Dégout.

Les deux hôtels formant avec les chalets avoisinaient une immense agglomération qui devait d'autant plus donner de facilité à l'incendie de se développer qu'ils sont entièrement construits en bois.

Le feu s'est déclaré dans les sous-sols et les cuisines de l'Hôtel de la Plage. Ce feu des sous-sols qui aperçurent les flammes, ils donnèrent l'alarme et à deux heures les cinq pompes venues de Berck-Ville étaient prêtes à fonctionner.

Vers trois heures, l'incendie avait atteint son maximum d'intensité. La plage était entièrement embrasée. Des torrents d'eau furent versés sur le foyer de l'incendie et à cinq heures les flammes étaient complètement éteintes.

Des deux hôtels et des cinq chalets il ne restait plus rien qu'un chalet et les écuries isolées dans la cour de l'Hôtel de la Plage, et qui n'avaient pas été atteints par les flammes.

Aucun accident de personne ne s'est produit; les voyageurs et les habitants n'ont pu s'enfuir aussitôt l'alerte donnée. Les dégâts matériels par contre sont très importants; ils consistent en plus des bâtiments en mobilier et approvisionnements accumulés dans les hôtels en vue de la saison qui allait s'ouvrir.

On estime que leur montant couvert par des assurances sera de cinq millions et demi. L'Hôtel de France et des Bains dont la toiture avait pris feu à un moment donné a également subi par l'eau et le feu des dégâts importants.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

UN IMMENSE INCENDIE à Berck-sur-Mer

Deux hôtels et cinq chalets brulés. Les dégâts sont évalués à 500,000 francs. Un immense incendie a détruit dans la nuit de lundi à mardi à Berck-Plage, deux grands hôtels, l'Hôtel de la Plage, l'Hôtel de Londres et cinq chalets.

L'Hôtel de la Plage, propriété de M. Fichoux-Décroix, de Pont-de-Briques, qu'il a lui-même exploité durant quelques années, l'est actuellement par M. Deligny, directeur de l'Hôtel du Louvre, à Boulogne.

L'Hôtel de Londres appartient à Mme veuve Drapier. Enfin les chalets détruits des plus somptueux, sont le chalet Saint-Thomas, à M. Fontaine; les chalets Mathilde 1, 2 et 3 à M. Cordier-Vivot; et enfin le chalet Mon Plaisir à M. Dégout.

Les deux hôtels formant avec les chalets avoisinaient une immense agglomération qui devait d'autant plus donner de facilité à l'incendie de se développer qu'ils sont entièrement construits en bois.

Le feu s'est déclaré dans les sous-sols et les cuisines de l'Hôtel de la Plage. Ce feu des sous-sols qui aperçurent les flammes, ils donnèrent l'alarme et à deux heures les cinq pompes venues de Berck-Ville étaient prêtes à fonctionner.

Vers trois heures, l'incendie avait atteint son maximum d'intensité. La plage était entièrement embrasée. Des torrents d'eau furent versés sur le foyer de l'incendie et à cinq heures les flammes étaient complètement éteintes.

Des deux hôtels et des cinq chalets il ne restait plus rien qu'un chalet et les écuries isolées dans la cour de l'Hôtel de la Plage, et qui n'avaient pas été atteints par les flammes.

Aucun accident de personne ne s'est produit; les voyageurs et les habitants n'ont pu s'enfuir aussitôt l'alerte donnée. Les dégâts matériels par contre sont très importants; ils consistent en plus des bâtiments en mobilier et approvisionnements accumulés dans les hôtels en vue de la saison qui allait s'ouvrir.

On estime que leur montant couvert par des assurances sera de cinq millions et demi. L'Hôtel de France et des Bains dont la toiture avait pris feu à un moment donné a également subi par l'eau et le feu des dégâts importants.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

Le sinistre avait attiré sur la plage une foule énorme venue de la ville, de Paris-Plage et des environs.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

La grève des inscrits maritimes. Les incidents de la Rochelle. La Rochelle, 4 juin. — A la suite des incidents de cette après-midi au cours desquels les grévistes étaient parvenus à envahir le pont de plusieurs bateaux de pêche après avoir barré l'entrée du port, trois inscrits maritimes Martineau, Goron et Brun ont été arrêtés.

Marseille, 4 juin. — Les inscrits maritimes ont tenu cette après-midi une réunion à la Bourse du travail, sous la présidence de M. Bonhomme, vice-président du comité national de défense des gens de mer.

Dieppe, 4 juin. — Dans la soirée, les inscrits ont demandé à envahir un cargo-bote anglais qui devait remplacer un cargo-bote français pour le transport des marchandises. Ils ont largué les amarres. Un bagarre s'est produite et la police a été très malmenée.

Bordeaux, 4 juin. — Un incident a tenu ce soir une réunion au cours de laquelle a été voté un ordre du jour décidant la continuation de la grève.

Dunkerque, 4 juin. — Un incident. Mardi après-midi, à quatre heures, 400 inscrits se sont rendus quai Freycinet devant le steamer « St-Pierre », de la société Denain et Anzin, afin de l'empêcher de partir.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition.

Beauvais, 4 juin. — Un incident a été soulevé, au Conseil municipal, au sujet des fêtes de Jeanne d'Arc. Un radical, M. Vermon, ayant demandé au maire si l'évêque de Beauvais serait invité, M. Hucher, maire, a répondu conformément aux intentions qu'il avait manifestées que rien ne serait changé à la tradition.

LE SÉNAT

Séance du mardi 4 juin. La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Antonin Dubouché.

M. le Président prononce l'éloge funèbre du général Billot, sénateur inamovible, décédé samedi dernier.

LA PROSTITUTION DES MINÉRIERS. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion, en première lecture, du projet de loi concernant la prostitution des mineurs et de la proposition de M. Béchère ayant le même objet.

La discussion générale a eu lieu le 30 mars 1906. Depuis lors, la Commission a libellé un nouveau texte sur lequel la discussion s'engage.

L'article 1er qui a trait aux moyens de répression, est mis en délibération.

M. Béchère rapporteur expose les circonstances de mœurs qui motivent la proposition de loi, et il justifie les modifications qu'elle apporte à l'ancienne législation.

Le commissaire du gouvernement expose les travaux de la Commission dont le but a été non seulement de réprimer les mauvais mœurs, mais surtout d'en limiter l'extension.

L'article 2 est adopté.

Le Sénat passe à l'article 3 (obligations des établissements publics ou privés, appelés à recueillir les prostituées mineures, etc.), constitution d'un pécule avec les produits du travail.

Le commissaire du gouvernement. — Ces détails seront liés par un règlement d'administration publique.

M. Béchère. — Nous voudrions que les maisons de réformation soient traitées comme les établissements de bienfaisance privées. Le pécule est de restituer à l'enfant ce qu'il a gagné en faisant une obligation légale.

L'ensemble de l'article 3 est adopté.

Les articles 4 à 8 (conditions dans lesquelles le parquet et le tribunal agissent envers les parents ou tuteurs des mineurs, convaincus de se livrer à la prostitution) sont adoptés.

LES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Paris, 4 juin. — On a distribué à la Chambre un cahier de crédits supplémentaires qui peuvent élever le total de 19 millions de francs pour l'exercice 1905, par suite de propositions de crédits pour l'exercice